

## Pourrais-je récupérer la garde de ma fille ?

## Par sandra, le 15/10/2008 à 18:15

voilà, j'ai divorcer en consentement mutuel le 18 mai 2006

ma fille est rester vivre avec son père, c'est en commun accord que nous avions décider cela car je travaillais beaucoup avec peu de revenu et le papa est rentier donc percoit une pensions a vie sans travailler, il avait donc plus de ressources et de disponibilités. aujourd'hui, je suis en congé parentale avec un bébé de 7 mois, et ma fille me demande souvent de rester avec moi, j'en ai aussi réèlement besoin car je sent qu'elle n'est plus bien a vivre chez son papa, jusque la je ne voulais pas entrer en guerre avec lui, car il ne veut pas que je prenne la garde, mais la je sent vraiment que ma fille souffre psychologiquement lasbas, il parle de partir vivre en russie ou il a rencontrer une femme via internet, ma fille est très perturber.

il a un lourd passer, 4ans et demi de prison + pas mal d'année de toxicomanie, un revenu (pension pour invalidité) de 1500euros environ par mois, pas mal de problème de santé par rapport a ca

je vis en couple avec mon conjoint depuis 2ans et demi et avons un petit garcon de 7 mois, des revenus d'environs 4000euros par mois comprenant son salaire et mon congé parentale une maison avec 3 chambre et jardin...

pensez vous qu'il me sera possible de reprendre la garde, et es-ce que cela prend beaucoup de temps?par quoi dois-je commencer?

je vous remercie par avance de toute réponse de votre part sandra